

# CAPACITE PROFESSIONNELLE ET FORMATION AGRICOLE

La capacité professionnelle pour les candidats **nés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1971** pour l'obtention de la DJA, s'analyse comme suit :

**CAPACITE PROFESSIONNELLE = DIPLOME + PPP** (dont stage collectif obligatoire de 21h) validé par le préfet.

## ➤ 4 VOIES POUR L'OBTENTION D'UN DIPLOME DE NIVEAU IV MINIMUM QUI CONFERE LA CPA

(Arrêté du 6 avril 2009)

- ♦ **La formation initiale scolaire** (Lycée agricole) en préparant un bac professionnel, ou technologique, en 3 ans, après la 3<sup>ème</sup>
- ♦ **La formation initiale par apprentissage** (CFA) en préparant le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) en 2 ans après un CAP, un BEP ou une seconde générale, technologique ou professionnelle
- ♦ **La formation professionnelle pour adultes** (CFPPA) en préparant le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) en 1 an ou plus si temps partiel, formation individualisée dont FOAD
- ♦ **La validation des acquis et de l'expérience** (V.A.E), une démarche personnelle qui permet de faire reconnaître ses compétences par expérience professionnelle

*Remarque : Acquisition progressive de la capacité professionnelle : le préfet peut déroger, au moment de l'examen du dossier d'installation et accorder au candidat qui doit s'installer pour raison de force majeure un délai pour obtenir un diplôme et valider son PPP.*

*La formation tout au long de la vie, un droit pour tout chef d'exploitation ou salarié. L'A.F.A.L et le CFPPA vous propose des stages professionnalisant de courte durée pour adapter ou améliorer vos compétences tout au long de votre vie professionnelle.*

## **CONTACTS**

**V.A.E : CFFPA de Lozère** 1 av. des Martyrs de la Résistance 48100 MARVEJOLS

Tel : 04 66 32 02 39 – Fax : 04 66 32 38 27 Mail : frederic.touzet@educagri.fr

Référent : Frédéric TOUZET

### **Stages professionnalisants :**

#### **A.F.A.L**

Chambre d'Agriculture 25 Avenue Foch

48004 MENDE CEDEX

Tél : 04 65 65 62 00 – Fax : 04 66 65 19 84

Mail : brigitte.brugeron@lozere.chambagri.fr

RESPONSABLE : Brigitte BRUGERON

#### **CFFPA de Lozère**

2 Place de l'ancienne Gare

48400 FLORAC

Tél : 04 66 65 65 62 – Fax : 04 66 65 65 61

Mail : cfppa.lozere@educagri.fr